

Etaient présents : Madame LAMOURET Fernande, Maire, Monsieur JOURNET Billy, Monsieur LELOIR Fabien, Adjoint ; Monsieur DRAIN Aymeric, Monsieur BROTZKI Jack, Madame LE PERSON Geneviève, Monsieur RINGEVAL Jean-Edouard
Absents excusés : Monsieur WADIN David, Madame HENNINOT Audrey, Monsieur MAILLARD Arnaud, Monsieur DA CUNHA José
Procuration : Monsieur WADIN David donne procuration à Monsieur JOURNET Billy, Monsieur MAILLARD Arnaud donne procuration à Monsieur DRAIN Aymeric
Secrétaire de Séance : Madame LE PERSON Geneviève

DOSSIER 27.2021

Désignation des membres de l'AFR

Le Conseil Municipal a désigné Monsieur LEVEUGLE Emmanuel, Madame MAILLARD Isabelle et Monsieur LEFEBVRE DE GOUY Pierre comme membres titulaires et Madame BANCOURT Louise-Marie et Monsieur PLOMB Jérémy comme membres suppléants de l'Association Foncière de Flesquières.

DOSSIER 28.2021 ET DOSSIER 29.2021

Dossiers de demandes de subventions au titre des « Amendes de Police » et de « l'Aide à l'Aménagement des Trottoirs » pour l'aménagement d'un chemin piétonnier

Le Conseil Municipal a validé l'opération de travaux relative à l'aménagement d'un chemin piétonnier et a approuvé les modalités de financement : à savoir, 50% du montant HT des travaux au titre des amendes de police et 30€ par mètre linéaire pour les bordures et caniveaux au titre de l'Aide à l'aménagement des trottoirs (AAT).

Il a autorisé Madame le Maire à solliciter le Président du Conseil Départemental aux fins d'obtentions des subventions au titre des « Amendes de police » et de « l'Aide à l'Aménagement des Trottoirs » et a précisé que les crédits seront inscrits au budget primitif 2021

DOSSIER 30.2021

Approbation du Compte Administratif 2020

Le Conseil Municipal a validé le Compte Administratif 2020 de la commune, arrêté aux chiffres ci-dessous :

✓ <u>Section de Fonctionnement</u>	
➤ Recettes	230 714,48
➤ Dépenses	174 413,62
➤ Excédent 2020	+ 56 300,86
➤ Il rappelle les reports antérieurs (excédent)	+ 60 670,57
Excédent cumulé	+ 116 971,43
✓ <u>Section d'Investissement</u>	
➤ Recettes	31 856,51
➤ Dépenses	42 760,18
➤ Déficit 2020	- 10 903,67
➤ Il rappelle les reports antérieurs (excédent)	+ 11 614,76
Excédent cumulé	+ 711,09

DOSSIER 31.2021

Approbation du Compte de Gestion 2020

Le Conseil Municipal a approuvé le Compte de Gestion 2020 du Centre des Finances Publiques de Masnières.

DOSSIER 32.2021

Intégration des résultats budgétaires des budgets annexes dans le budget de la commune

Le Conseil Municipal a validé l'intégration des résultats budgétaires des budgets annexes dans le budget de la commune en vue de l'affectation de résultat.

Pour le service des eaux, les résultats sont les suivants :

- Sur la section d'exploitation, le service des eaux a dégagé un excédent de 2 254,92€
- Sur la section d'investissement, un résultat excédentaire a été constaté de l'ordre de 28 075,59€.

Pour le CCAS, les résultats sont les suivants :

- Sur la section de fonctionnement, le CCAS a dégagé un excédent de 13 769,81€
- Sur la section d'investissement, un résultat excédentaire a été constaté de l'ordre de 7 781,25€.

Sur la section de fonctionnement de la commune : + 16 024,73 €

Sur la section d'investissement de la commune : + 35 856,84 €

DOSSIER 33.2021

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2020

Le Conseil Municipal a décidé d'affecter le résultat de la manière suivante :

	Résultat CA 2019	Part affectée à l'invest.	Résultat de L'Ex. 2020	Intégration des résultats des Budgets annexes	Chiffre à prendre en compte pour l'affectation du résultat
INVES	11 614,76		- 10 903,67	35 856,84	36 567,93
FONCT	85 670,57	25 000,00	56 300,86	16 024,73	132 996,16

Excédent de fonctionnement Global Cumulé au 31/12/2020	132 996,16
---	-------------------

Affectation Obligatoire

A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)

Solde disponible affecté comme suit :

Affectation complémentaire en réserves (c/1068)	35 000,00
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	97 996,16
Total affecté au c/1068	35 000,00
Total affecté au c/001	36 567,93

DOSSIER 34.2021

Vote du budget primitif 2021

Le Conseil Municipal a validé le budget primitif 2021, arrêté aux chiffres ci-dessous :

↳ **SECTION D'INVESTISSEMENT** : recettes et dépenses s'équilibrent à : **122 400,00**

↳ **SECTION DE FONCTIONNEMENT** : recettes et dépenses s'équilibrent à : **343 412,60**


La Maire,
Fernande LAMOURET